



Information SSP-HUG

Mars 2010

La coupe est pleine!!!

Ces derniers mois, notre syndicat est assailli de demandes pour les motifs les plus divers. Les conséquences de 3 années du plan drastique « Victoria » se font durement sentir à tous les niveaux. Les paradoxes ne manquent pas ! A la diminution de 350 postes s'ajoute la demande accrue des besoins en soins de la population genevoise et du bassin lémanique, (population qui ne cesse d'augmenter). En même temps l'exigence de qualité « totale » est impossible à satisfaire avec des moyens en constante diminution. Pour pallier ce manque de moyens, la direction accentue les pressions sur le personnel : grandes difficultés à prendre ses vacances ou ses congés, augmentation du volume de travail, demande de disponibilité totale sans tenir compte de la vie privée des salarié-es, autoritarisme grandissant, augmentation du copinage au détriment du travail d'équipe, pression en cas d'absence maladie. La liste est interminable...

Dans ce contexte, les restructurations se succèdent. On augmente le nombre de lits d'un service ou on le diminue, mais au final le personnel de terrain a toujours plus de travail, car on cherche en permanence « l'efficacité » par des économies. Paradoxalement, le personnel d'encadrement est en constante augmentation et là, on n'entend pas parler « d'économies ».

Par contre, les retours que nous avons de la part de nos militants nous font pressentir que nous sommes assis sur une bombe prête à exploser, car le ras le bol est total et grandissant, et aujourd'hui une partie importante du personnel comprend que cela n'aura jamais de fin. Sachez que le Syndicat des Services Publics est à vos côtés pour vous écouter et vous aider à organiser une résistance à cette politique qui n'a que trop duré !

Demande de réévaluation des aides soignantes

Les syndicats SIT et SSP ont rencontré le 15 mars 2010 M. Unger, conseiller d'Etat, afin qu'une réévaluation de la fonction aide soignant-es soit présentée au SEF (service d'évaluation des fonctions). Monsieur Unger a considéré que la porte n'était pas fermée, mais que ce n'était pas le bon moment (projet REPERE, mise en place de validation d'acquis) et estimait même, selon l'information prise auprès du responsable du département des soins, que le cahier des charges, dans le fond, n'a pas vraiment changé. Nous sommes scandalisé-es de constater qu'il n'y a pas du tout de prise en considération de la réelle évolution de la profession, quelque soit le cahier des charges.

De plus, l'argument sur le soi-disant mauvais moment est très mauvais justement, car C'EST LE MOMENT de stopper l'hémorragie

dans les professions de la santé, de revaloriser les professions en basse classe pour attirer des jeunes afin de contrer la pénurie de personnel de la santé qui se profile, et retenir un peu celles et ceux qui n'en peuvent plus (en plus de la nécessité d'augmenter les effectifs).

Nos syndicats organisent une grande manifestation le **11 mai à 16 h 30** afin de faire entendre nos revendications aux politiques qui passent leur temps à « soigner » leurs hauts cadres pour qu'ils appliquent la politique d'austérité imposée à la population et au personnel de terrain.

Un groupe syndical SSP d'aides soignant-es se réunit régulièrement pour réfléchir et travailler à faire changer cette situation. Rejoignez nous !

Réflexions d'une infirmière

Nous sommes 3200 infirmier-es à œuvrer chaque jour dans cette institution.

Ce chiffre n'est pas anodin, il représente le tiers du personnel des HUG.

Nous sommes une population bien particulière, avec un sens aigu du « soigner » mais, qui est en train de se perdre.

Il y a une absence, donc un coupé à faire, et dépité, on vous fait comprendre que c'est trop tard pour demander du personnel : vous répondez présent.

Un médecin a besoin d'une aide quelconque ou d'un renseignement : vous répondez présent.

Un-e collègue est en difficulté dans sa vie personnelle et a besoin d'un ou plusieurs aménagements: vous répondez présent.

La liste est longue et à chaque sollicitation vous répondez présent, car votre besoin de « soigner » passe par la reconnaissance dans le regard de l'autre. Votre abnégation est le miroir d'une culpabilité que chacun-e peut et doit un jour analyser. Sortez de cet enfer, car il vous et nous conduit à notre perte.

Quand un aménagement simple se présente dans votre environnement professionnel, on peut tenter d'y faire face, mais quand "victoria" arrive et s'installe depuis des années, nous continuons à faire comme si rien ne changeait en nous adaptant à tous les changements difficiles ! Pourquoi ?

Car nous sommes le « soi-niant » qui s'oublie et veut, contre vent et marée, relever tous les défis et même si cela devient impossible, nous sommes présentes.

Quand allons-nous dire STOP, accepter nos limites, s'opposer, savoir dire enfin NON à tout débordement ?

Connaissez-vous un autre métier que le nôtre -car je suis infirmière comme vous- où l'on appuie, presse, et l'on se tait, où tout continue de fonctionner pour ne pas perturber l'ordre établi, comme une mère qui, malgré les remous de la vie, maintient le bien-être des siens ?

Réfléchissons ensemble à la façon de faire évoluer cette profession et non ce sacerdoce, afin de nous faire respecter, considérer, estimer, valoriser pour notre qualité professionnelle et non pour une perméabilité qui nous fait corvéable à merci.

Réfléchissons ensemble aux moyens de redorer le blason de notre métier. Si on attend de nous autre chose que des soins, que cela se discute avec nous en tant que partenaires avec des formations valorisantes, reconnues, et pas sur le tas où nous sommes toutes et tous perdant-es.

Qu'attendons-nous pour être une force unie avec les mêmes objectifs d'avenir pour tous et de

là, s'opposer à la politique actuelle qui fait de nous tous les marionnettes d'un théâtre politique. Ce n'est pas le métier que nous avons choisi !!

Interrogeons nous avant d'agir, concertons nous, regroupons nous, analysons nous individuellement sur la motivation et le choix de ce métier, apprenons à nous connaître, car la politique du "diviser pour mieux régner" très actuelle aux HUG est omniprésente autour de nous et si nous devons soigner, commençons par nous-mêmes afin de préparer demain, et ne pas être les victimes d'une politique qui nous engoutira.



Le SSP est prêt à offrir un espace syndical qui permette une réflexion sur les difficultés actuelles de la profession d'infirmier-ère. Contactez nous !

Attitude arrogante, méprisante et humiliante d'une responsable du service Propreté Hygiène : suite...

Après que notre syndicat ait dénoncé publiquement le harcèlement psychologique subi par des collègues du service Propreté Hygiène, notamment ceux du secteur 5, la direction a décidé de muter la responsable et a mandaté un audit.

Nous transcrivons ici la dernière résolution de l'assemblée du personnel du secteur 5.

L'assemblée rappelle que :

- *Lors de la réunion du 15 février où tout le personnel du secteur 5 était convoqué par le Directeur, celui-ci a refusé nos demandes concernant l'audit, à savoir:
Que l'audit soit axé sur le problème de harcèlement psychologique en lien avec la plainte que le SSP a portée à votre connaissance en date du 7 décembre 2009.
Qu'il soit fait auprès du personnel qui désire y participer et qui ne soit pas choisi par la direction.
Qu'il soit élargi au personnel de Belle-Idée, qui le désire et qui aurait travaillé avec la responsable mise en cause.
Que l'audit finalisé, soit transmis au syndicat SSP et qu'une séance entre celui-ci et le chef du département d'exploitation soit agendée afin de discuter de la suite à donner à ce rapport d'audit.*
- *Par contre, au cours de cette séance du 15 février, **le Directeur a affirmé que tout le personnel du secteur 5 serait entendu lors de l'audit.***

Constate que :

- *La décision du Directeur d'entendre tout le personnel du secteur 5 n'est pas respectée.*
- *les noms des employés qui ont subi des actes répréhensibles de la part de la responsable du secteur 5 sont connus de La direction du service Propreté-Hygiène.*
- *Les personnes atteintes n'ont pas été choisies pour être entendus lors de cet audit.*
- *Les employés, environ une quinzaine, ont reçu un courrier à domicile leur annonçant qu'ils étaient « tirés au sort »*
- *Ce soi disant « tirage au sort » est invérifiable, et il viole la parole du Directeur qui nous a affirmé que **tous seront entendus.***
- *Qu'une question en particulier est posée au personnel : Nous citons : « n'estimez vous pas que la responsable a été déjà suffisamment puni et qu'elle pourrait réintégrer son poste si elle change ? » question très orientée et partielle qui renforce notre doute sur la crédibilité de cet audit.*
- *Par courrier du 26 février le directeur du département d'exploitation demande au SSP d'envoyer un des membres syndiqués du secteur propreté-Hygiène en entretien individuel dans le cadre de cet audit.*
- *Le syndicat SSP, en cohérence avec l'ensemble des demandes du personnel propreté-Hygiène, refuse qu'un seul syndiqué participe à cet audit.*

Demande au Directeur :

- *Le respect total et inconditionnel de sa décision, à savoir que « **l'ensemble du personnel du secteur 5 serait entendu lors de l'audit** ».*

Suite à cette demande, le directeur a accepté que le personnel qui le désire puisse être entendu par les auditeurs. Notre syndicat a transmis une liste d'une vingtaine de collègues qui pour la plupart ont pu s'exprimer lors des auditions.

L'indépendance des auditeurs fortement mis en cause.

En toute logique, on peut s'attendre à ce que les auditeurs gardent leur indépendance. Or, lors d'une séance entre la responsable mise en cause et notre représentant syndical, un auditeur a clairement pris parti contre notre représentant et défendu, en la minimisant, l'attitude de la responsable mise en cause. Nous avons été très surpris par cette réaction qui n'augure rien de bon pour les travailleurs du secteur 5.

Nous espérons que la direction trouve une autre solution que de remettre cette personne comme responsable du secteur 5. Cette solution serait catastrophique, car actuellement le calme est revenu dans ce secteur dès que la responsable a été éloignée de ses fonctions.

Mêmes droits entre salariés genevois et frontaliers

Nous rappelons ici que tous les salarié-es du secteur public, quelles que soient leur origine et leur nationalité, ont les mêmes droits du travail. Nous entendons très souvent des collègues frontalier-es « prétendre » qu'ils-elles sont plus fragilisés-es, qu'ils-elles craignent de s'engager dans des luttes pour leurs droits et qu'ils-elles pourraient être la cible de

licenciements facilités. C'est faux ! Nous sommes toutes et tous égaux devant le droit du travail et vous bénéficiez des mêmes protections que le personnel genevois en cas de conflit. N'ayez pas peur de nous rejoindre, être syndiqué-e est pour chacun-e d'entre vous une protection supplémentaire.

Se mobiliser pour obtenir des effectifs !

Nous vous invitons à prendre contact avec notre syndicat pour nous faire part des vos problèmes d'effectifs dans vos services. Passez

à nos permanences ou contactez nos militantes pour en discuter et formuler des demandes de postes de travail.

Demande de réévaluation des TAB

Les technicien-nes en analyses biomédicales (TAB) demandent depuis plusieurs années une réévaluation de leur fonction. Malgré le soutien de la direction du département qui emploie la très grande majorité d'entre eux et du feu vert de la direction générale pour entamer la démarche, le dossier n'avance pas.

Notre syndicat invite les laborantins et laborantines des HUG à une réunion **le jeudi**

22 avril à 17h00 dans le local des syndicats (Jean Violette 29, étage 0) afin de prendre connaissance des derniers développements de ce dossier « serpent de mer » et de décider de la marche à suivre pour le faire avancer réellement.

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons faire valoir nos revendications légitimes.

Demande de réévaluation des transporteurs patients

Nous dénonçons l'absurdité constatée depuis de nombreuses années entre le transport de marchandises et le transport des patients. En effet, on constate une iniquité fondamentale entre ces deux fonctions. Les transporteurs de marchandises sont en classe 7 et les transporteurs patients en classe 4 pour le SEF (mais payés en classe 6).

Compte tenu de la mobilité croissante des patients, de leur fragilité, il nous apparaît évident que la réévaluation de la fonction s'impose vu l'accroissement de la responsabilité des transporteurs patients. En conséquence, nous demandons le glissement vers le haut, c'est-à-dire en classe 8.

Notre syndicat suit ce dossier et invite le personnel concerné à nous rejoindre.

Contactez les délégués syndicaux SSP

Hôpital Cantonal

David Andenmatten	0795081219	laboratoires
Anne Marie Crausaz	022 3490286	Soins
Victor Herrera	0223723982	pharmacie
Mussy Tesfaldet	078 8114450	cuisine
José Luis Diaz	079 2036014	Propreté-hygiène
Solange Caillon	0033 624182112	Soins intensifs
Chantal Altermath	079 347 16 28	Soins Beau Séjour
Deborah Bouyol	079 342 42 21	Soins
Corinne Beguelin	022 741 50 82	Secrétaire syndical

Permanence Hôpital Cantonal :

Tous les mercredis de 15 h à 17 h, local des syndicats, rue Jean Violette 29, Etage 0

Psychiatrie

Paulina Mora	022 372 33 15	soins
Jean-Louis Prévot	022 372 31 14	soins
Joël Ecuyer	022 305 51 11	sociothérapie
Sylvette Zambon	022 305 50 76	soins
Santo Gentile	022 716 55 11	soins

Permanence Belle-Idée :

Tous les jeudis de 16 h à 18 h
local des syndicats, espace Ajuriaguerra, clinique de Belle-Idée

Trois Chêne

Laurence Delpech	022 305 64 01	soins,
Yves Schnellmann	022 305 63 94	ergothérapie

Permanence Hôpital de Loëx

Le lundi 12 avril de 12 h à 13 h - A la salle Avanchets B

Visitez notre site www.sspsante.org **Contact :** info@sspsante.org

Éditeur responsable : Comité SSP hôpital